



RELAIS DE LA FLAMME AU HAVRE

VENDREDI 5 JUILLET

FOIRE AUX QUESTIONS STATIONNEMENT ET CIRCULATION

STATIONNEMENT

Dans quelles rues le stationnement sera-t-il interdit ?

Se référer à la carte interactive qui répertorie l'ensemble des voies concernées par la suppression de stationnement : carte-relaisdelaflamme.lehavre.fr

À partir du 30 juin à 23h.

J'ai un abonnement « résident » dans la zone des festivités, où pourrai-je stationner ?

Les abonnements de stationnement sur la voie publique seront valables sur toutes les zones tarifaires et secteurs du 1^{er} au 5 juillet.

Dans quels parkings pourrai-je stationner ?

Les parkings seront ouverts normalement. Attention aux horaires d'accessibilité pour le parking des Halles, situé sur le parcours : il sera possible d'en sortir jusqu'à 16h mais interdit d'y entrer entre 12h et 20h. Le parking de l'Hôtel de ville n'est pas impacté, il restera accessible normalement.

Y aura-t-il un parking relais pour éviter le centre-ville ?

Oui, au stade Océane, en entrée de ville (3 500 places). Toutes les 15 minutes, de 12h à 21h, des navettes gratuites mèneront vers le parking Brittany Ferries (en face du Magic Mirror). Vous pourrez ensuite vous rendre à pieds sur la zone des festivités.

Le stationnement sera-t-il payant ce jour-là ?

Oui

Que faire si ma voiture a été enlevée ?

Prendre contact ou se déplacer à la Police municipale au 75 avenue René Coty ou au 02 35 19 20 20.

J'habite en centre-ville, devrai-je déplacer ma voiture et à quelle heure ?

Oui, les informations seront sur les panneaux d'interdiction de stationner et sur la carte interactive : carte-relaisdelaflamme.lehavre.fr

J'habite en centre-ville, est-ce que je dispose d'un laissez-passer pour accéder à mon domicile ?

Non, mais il sera possible de s'y rendre à pied : tout le centre-ville restera accessible aux piétons.

Je viens en camping-car, où devrai-je stationner ?

Une aire aménagée est accessible rue Andreï Sakharov.



RELAIS DE LA FLAMME AU HAVRE

VENDREDI 5 JUILLET

FOIRE AUX QUESTIONS STATIONNEMENT ET CIRCULATION

CIRCULATION

À quels horaires puis-je circuler librement dans le centre-ville ?

Vendredi 5 juillet **avant 12h et après 20h.**

La sortie des véhicules en dehors de la zone sera toutefois tolérée jusqu'à 16h par des carrefours sécurisés (se référer à la carte interactive). Aucune entrée dans la zone ne sera possible après 12h.

J'habite en centre-ville, comment devrai-je faire pour sortir de mon domicile en voiture ?

Sortir son véhicule avant 12 h le vendredi 5 juillet et le stationner en dehors du centre-ville.

La sortie des véhicules en dehors de la zone sera toutefois tolérée jusqu'à 16h par des carrefours sécurisés (se référer à la carte interactive). Aucune entrée dans la zone ne sera possible après 12h.

Pourrai-je traverser le parcours avec ma voiture ?

Non, la circulation des véhicules motorisés (voitures, scooter, ...), des vélos, des trottinettes et tout engin de déplacement sera interdite sur tout le parcours de la Flamme 1h avant et 1h après le passage du relayeur.

Les bus circuleront ils ?

Certaines lignes de bus seront modifiées :

- Modification des terminus des lignes C2, C6, C7, C8,
- Déviation des lignes C1, C3, C4 et C5

Plus d'information à partir du 1^{er} juillet sur le site www.transports-lia.fr

Jusqu'à quelle heure pourrai-je emprunter les lignes régulières de bus ?

L'amplitude horaire des bus ne changera pas.

Plus d'information à partir du 1^{er} juillet sur le site www.transports-lia.fr

Quel bus devrai-je emprunter pour quitter mon domicile ?

Se référer aux cartes du réseau > www.transports-lia.fr

Le tramway fonctionnera-t-il ?

Le tramway fonctionnera et le terminus se fera à la gare SNCF à partir de 11h30. Reprise de la circulation jusqu'à la station Plage à partir de 18h30.

Les transports en commun seront-ils gratuits ?

Non



RELAIS DE LA FLAMME AU HAVRE

VENDREDI 5 JUILLET

FOIRE AUX QUESTIONS STATIONNEMENT ET CIRCULATION

CIRCULATION

Je suis piéton, où puis-je traverser le parcours ?

Toutes les traversées seront possibles à pied.

Les chauffeurs de taxi pourront-ils circuler ?

Ils pourront circuler dans les mêmes conditions de restrictions de circulation.

Pourra-t-on circuler sur les pistes cyclables ?

Pas sur les pistes situées sur le parcours. Les vélos et trottinettes devront être pris à la main.

Sera-t-il possible de se faire livrer des colis à son domicile ?

Non, sauf dans les zones accessibles à la circulation.

Pourra-t-on circuler en trottinette ?

De 8h à 20h le 5 juillet, les trottinettes sont interdites dans les zones d'animation.

Dès 9h le 5 juillet, les zones de stationnement sur et à proximité du parcours seront désactivées.

Se référer à la carte interactive :
carte-relaisdelafamme.lehavre.fr

Dès 12h le 5 juillet, la circulation des trottinettes électriques Lime sera autorisée dans tout le centre-ville, mais interdite sur le parcours, l'assistance électrique se désactivera.

Elles devront être tenues à la main pour traverser la voie.

La remise en circulation s'effectuera en fonction de la progression de la Flamme Olympique.



RELAIS DE LA FLAMME AU HAVRE

VENDREDI 5 JUILLET

FOIRE AUX QUESTIONS STATIONNEMENT ET CIRCULATION

SANTÉ/INTERVENTION D'URGENCE

Comment m'organiser si j'ai besoin d'une aide médicale deux fois par jour ?

Demander à son médecin traitant ou infirmier d'organiser les visites en tenant compte des contraintes de circulation.
En cas de problème grave, contacter le SAMU au 15.

Pourrai-je me déplacer à l'hôpital, à la clinique ?

Anticiper les contraintes de circulation.

Je suis infirmier, médecin... Comment pourrai-je rendre visite à mes patients ?

Anticiper les contraintes de circulation et de stationnement. Toute la zone restera accessible à pied.

En cas d'urgence, les pompiers/secours SAMU pourront-ils intervenir sur le parcours ?

Les secours pourront intervenir sur l'ensemble du territoire, à tout moment.

Y aura-t-il des emplacements réservés aux PMR pour assister au passage de la Flamme ?

Oui, deux zones privilégiées sont réservées aux PMR :

- Devant le MuMa
- Devant le parking du CNH (Centre Nautique Havrais)

Se référer à la carte interactive :
carte-relaisdelaflamme.lehavre.fr

Les PMR pourront-ils se faire déposer à proximité du parcours ?

Oui, en passant par le dispositif MobiFil.
Plus d'infos sur : transports-lia.fr

4 points de dépose sur prévu à proximité du parcours.

Se référer à la carte interactive :
carte-relaisdelaflamme.lehavre.fr

L'accès se fera entre 12h et 15h45.



RELAIS DE LA FLAMME AU HAVRE

VENDREDI 5 JUILLET

FOIRE AUX QUESTIONS STATIONNEMENT ET CIRCULATION

INFOS PRATIQUES

Les commerçants seront-ils ouverts ?

Tous les commerces pourront continuer à fonctionner normalement, tout comme les hôtels, les restaurants et les bars qui pourront rester ouverts, même dans ce périmètre.

Je suis commerçant, jusqu'à quelle heure pourrai-je être livré ?

Organiser les livraisons tôt le matin, et avant 12h.

Les crèches et les écoles seront-elles ouvertes ?

Oui

Les équipements municipaux seront-ils ouverts ?

Oui. L'accès à l'Hôtel de Ville s'effectuera uniquement par l'avenue du Général Leclerc.

Les parcs à vélos seront-ils ouverts ?

Oui.

La collecte des déchets ménagers et des déchets recyclables sera-t-elle maintenue ?

Aucun changement pour la collecte des déchets le 5 juillet mais obligation de rentrer vos bacs avant 14h.

Pour que la fête soit réussie, respectons ensemble les consignes de sécurité :

- Adoptez un comportement calme et respectueux
- En trottinette ou en vélo, faites attention aux piétons
- Utilisation de pétards et feux d'artifices strictement interdite
- Transport et consommation d'alcool sur la voie publique interdits
- Usage de drone interdit
- Transport de gros sacs fortement déconseillé
- Pensez à vous hydrater
- Portez attention à vos enfants